



BULLETIN

www.mont-saint-guibert.be

communal

FÊTE DES FAMILLES DE LA MOBILITÉ ET DU SPORT

DIMANCHE
25 09 2022

► **25 septembre :**

Du fun, du rire,
des spectacles, des jeux,
des animations pour tous !

LE COLLÈGE COMMUNAL

Julien BREUER

Bourgmestre

Rue des Trois Burettes, 33

0471/44.92.98

julien.breuer@mont-saint-guibert.be

Gestion du personnel, Police, incendie, sécurité, étrangers, communication, cimetières, finances, nouvelles technologies, emploi, chômage, PME et commerces, développement économique, état civil.

Marie-Céline CHENOT

1^{ère} échevine

Rue Thomas, 11

0476/72.74.01

mc.chenot@mont-saint-guibert.be

Sport, jeunesse, santé, enseignement, égalité des chances, bien-être animal.

Sophie DEHAUT

2^{ème} échevine

Rue du Perriqui, 15

0478/96.76.99

sophie.dehaut@mont-saint-guibert.be

Mobilité, aménagement du territoire, urbanisme, environnement, participation citoyenne, petite enfance, logement, agriculture, cultes.

Patrick BOUCHÉ

3^{ème} échevin

Rue de la Houssière, 20

0491/20.90.99

patrick.bouche@mont-saint-guibert.be

Energie, espaces verts, travaux publics, voiries, patrimoine, monuments et sites.

Viviane MORTIER

4^{ème} échevine

Rue de Corbais, 163

0475/72.30.80

viviane.mortier@mont-saint-guibert.be

Fêtes et cérémonies, culture, troisième âge, tourisme, seniors, jumelage, associations patriotiques.

Françoise DUCHATEAU

Présidente du CPAS

Rue des Sablières 11

0478/92.20.87

francoise.duchateau@cpas-mont-saint-guibert.be

Affaires sociales, intégration sociale, personnes handicapées.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Grand' Rue 39 à 1435 Mont-Saint-Guibert • 010/65.75.75 – info@mont-saint-guibert.be

Nathalie GATHOT

Directrice générale

nathalie.gathot@mont-saint-guibert.be

Jean-Victor de GRAND RY

Directeur financier

jv.degrandry@mont-saint-guibert.be

HEURES D'OUVERTURE

Lundi / Mercredi / Vendredi : 8h30 - 12h & 13h - 16h

Mardi : 8h30 - 12h

Jeudi : 8h30 - 12h & 16h30 - 19h (population, cadre de vie)

Samedi : 10h - 12h (population)

LE CPAS

Grand' Rue, 39/1 - 1435 Mont-Saint-Guibert à l'arrière de l'Administration communale
010/65.75.32 - info@cpas-mont-saint-guibert.be

Frédéric LAERMANS

Directeur général

frederic.laermans@cpas-mont-saint-guibert.be

Geoffroy BODART

Directeur financier f.f.

geoffroy.bodart@cpas-mont-saint-guibert.be

HEURES D'OUVERTURE

Lundi / Mardi / Mercredi / Vendredi : 8h30 - 12h & 13h - 16h

Jeudi : 8h30 - 12h

PERMANENCES SOCIALES

Lundi / Mercredi / Vendredi : 8h45 - 11h45 (ou sur rendez-vous)

Jeudi : 16h30 - 19h (sauf juillet et août)

PÉRIODIQUE OFFICIEL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE MONT-SAINT-GUIBERT

Éditeur responsable : Julien Breuer

Coordination rédactionnelle : Service communication / communication@mont-saint-guibert.be

Grand' Rue N°39 à 1435 Mont-Saint-Guibert

Réalisation : Eeyoo – Dorian Theys

Suivez-nous sur Facebook 

www.mont-saint-guibert.be



SOMMAIRE

- 4 Les brèves des
Conseils communaux
- 6 Fête des familles,
de la mobilité et du sport
- 8 La fibre optique arrive
à Mont-Saint-Guibert !
- 9 Conseils pour terminer
les festivals en beauté
- 10 Formation aux
premiers secours
- 11 Exploration du Monde :
"L'Andalousie"
Exposition temporaire
- 12 Les bons plans lecture
- 13 Les 100 ans
de Madame Graux
Conférence à votre santé :
le diabète en question
- 14 Conseils aux riverains
des cours d'eau
- 15 Permis de détenir
un animal
Je cours pour ma forme
- 16 Nouvelles règles pour
les trottinettes électriques
Cycliste, rouler de front
ou en file ?
- 17 Bien se stationner !
- 18 Associatif
- 20 Agenda



BULLETIN COMMUNAL 2022

N° 53 octobre – novembre
articles à recevoir le 19 septembre
N° 54 décembre – janvier 2023
articles à recevoir le 14 novembre

Envoyer le tout à
communication@mont-saint-guibert.be

ÉDITO

Bonjour à toutes et tous,

Nous voici bientôt à la fin des vacances et vous avez pu découvrir, au fil de cet été, toutes les activités culturelles qui vous ont été proposées, comme la Fête de la musique avec pas moins de 5 concerts, le spectacle de magie « Merlin et Igor » et la pièce de théâtre « Don Giovanni ».

Mais ce n'est pas terminé, il reste encore le 21 août le concert de BJ Scott et le 27 août le cinéma plein air avec le film « La panthère des neiges » qui clôturera en beauté l'été.

A la rentrée de septembre d'autres activités culturelles feront leur retour comme le cycle Exploration du Monde et les projections cinématographiques mais avec un changement de formule.

En effet les Dimanches du cinéma deviennent les Cinés du vendredi ; les films thématiques seront programmés le vendredi soir dans la salle du Conseil communal, en moyenne une fois tous les deux mois, dans une ambiance cosy avec boissons, pop-corn Le premier film sera diffusé le vendredi 21 octobre, notez déjà cette date et suivez les infos précises dans notre prochain bulletin communal.

Autre projet prévu : la fresque déjà installée rue des Vignes sera complétée par une autre fresque, une suite, réalisée par les rhétos du Collège des Hayeffes. Cette seconde partie sera installée début septembre et livrée aux yeux de tous.

Le projet de la fresque sous le tunnel de la gare est entamé et devrait être réalisé pour le printemps prochain.

Nos seniors ne sont pas en reste, diverses actions leurs seront consacrées comme la Récré des Aînés en septembre, l'octroi d'une prime à l'achat d'une tablette pour réduire la fracture numérique, une formation de remise à niveau du permis de conduire, le colis de Noël ...

Nous ne nous arrêterons pas là, d'autres projets sont en cours et vous pourrez les découvrir au fil des mois qui arrivent, via nos différents réseaux de communication.

Et l'an prochain, parlons-en déjà, un événement va marquer toutes les mémoires car notre commune fêtera ses 900 ans en 2023 et cet anniversaire sera dignement célébré. En effet, des activités seront organisées, tout au long de l'année, tant sur le plan historique que culturel, sportif et festif. Vous recevrez bien évidemment le calendrier complet de toutes ces organisations en début d'année.

Il me reste à vous souhaiter à toutes et tous une excellente fin de vacances et je vous retrouverai avec plaisir lors de nos différentes activités culturelles à venir.



Viviane MORTIER

*Échevine des fêtes et cérémonies,
de la culture, des seniors,
du tourisme, du jumelage
et des associations patriotiques.*



LES BRÈVES DES CONSEILS COMMUNAUX

Retrouvez l'intégralité des Conseils communaux sur le site de la commune.

AVRIL 2022

Marcel Ghigny démissionne et sera remplacé par Nathalie Evrard de la liste Ecolo. Elle prête serment directement.



Afin de réglementer les places de stationnement situées rue Saint-Jean, les mesures suivantes sont validées :

- Sur le début de la zone de stationnement située le long de la rue Saint-Jean du côté des numéros impairs, précisément les 4 premières places, alignées le long du trottoir : durée de maximum 1h entre 9h et 18h30, hors samedi, dimanche et jours fériés marqué par l'usage d'un disque de stationnement.
- Sur la place Saint-Jean, le long de la rue Saint-Jean les places situées du côté du cabinet médical et de la crèche : durée de maximum 1h entre 8h et 19h, hors samedi, dimanche et jours fériés marqué par l'usage d'un disque de stationnement.
- Sur la place Saint-Jean, le long de

la rue Saint-Jean les places situées du côté de la pharmacie : durée de maximum 30 minutes entre 8h et 19h, hors samedi, dimanche et jours fériés marqué par l'usage d'un disque de stationnement.



Des travaux de zinguerie (remplacement de gouttière, descente et pose de dispositif anti-oiseaux) auront lieu à l'église de Corbais pour un montant total de 56.509,12 €, 21% TVA comprise. Des travaux de remise en état de l'escalier d'entrée de l'église de Corbais et de l'escalier à côté de la bibliothèque seront effectués pour un montant de 22.990,00 €, 21% TVA comprise.



Une nouvelle prime est octroyée pour l'achat de protections menstruelles lavables, de langes bébé lavables tant pour le particulier que pour les

collectivités et de langes adulte lavables. Toutes les infos détaillées sont disponibles sur le site de la commune.



Le Conseil communal marque son accord pour la dotation pour l'exercice 2022 :

- à la zone de secours du Brabant wallon d'un montant net de 220.743,20 €
- à la zone de Police "Orne-Thyle" d'un montant de 819.298,30 €



Les comptes 2021 des fabriques d'église de Corbais et de Mont-Saint-Guibert sont approuvés. Les détails se trouvent sur le site de la commune.

Approbation des comptes communaux 2021 :

Bilan Actif 42.592.300,37 €

Bilan Passif 42.592.300,37 €

Compte de résultats	Charges (C)	Produits (P)	Résultats (P-C)
Résultat courant	€ 7.837.103,37	€ 8.797.816,67	€ 960.713,30
Résultat d'exploitation (1)	€ 9.138.537,15	€ 10.363.286,20	€ 1.224.749,05
Résultat exceptionnel (2)	€ 1.408.948,76	€ 1.965.649,15	€ 556.700,39
Résultat de l'exercice (1+2)	€ 10.547.485,91	€ 12.328.935,35	€ 1.781.449,44

	Ordinaire	Extraordinaire
Droits constatés (1)	€ 10.456.088,90	€ 4.480.946,70
Non Valeurs (2)	€ 46.292,01	€ 0,00
Engagements (3)	€ 10.087.486,27	€ 4.155.506,79
Imputations (4)	€ 9.246.052,13	€ 1.354.158,01
Résultat budgétaire (1 - 2 - 3)	€ 322.310,62	€ 325.439,91
Résultat budgétaire (1 - 2 - 4)	€ 1.163.744,76	€ 3.126.788,69

MAI 2022

Madame Carine Vandendries est désignée coordinatrice planification d'urgence, (anciennement fonctionnaire PLANU).



Les comptes de la fabrique d'église d'Héville et de l'église protestante de Wavre sont approuvés et disponibles en détails sur le site de la commune.

Désignation de Monsieur Olivier Bouvin en tant qu'agent constatateur chargé de constater les infractions relatives aux sanctions administratives communales, au Règlement Général

de Police de la Zone Orne-Thyle et en matière d'urbanisme.



Approbation du financement de pistes cyclables depuis le Pont N25 (échangeur) jusqu'à OLLN en passant par la rue Fond Cattelain. En effet, ceci vise un aménagement cyclable sécurisé sur l'axe stratégique permettant la liaison entre la gare de Mont-Saint-Guibert et Ottignies-Louvain-La-Neuve, en passant par le Parc d'affaires L'Axis Parc. Ceci, afin d'augmenter la part modale du

vélo utilitaire et la sécurité routière sur cet axe. Ce tronçon est une des connexions intercommunales identifiées dans le cadre du PCM lui-même soumis à l'enquête publique du 14 mars au 28 avril 2022 et cette liaison est inscrite dans le réseau points-nœuds provincial.

Cette piste sera séparée en deux projets pour des raisons de subventions :

1. Piste cyclable depuis le Pont N25 (échangeur) jusqu'à la rue André Dumont
2. Piste cyclable Fond Cattelain depuis la rue André Dumont jusqu'à OLLN

Intitulé de l'investissement	Estimation des travaux (en ce compris les frais d'étude)	Travaux non subsidiables (en ce compris les frais d'étude)	Travaux pris en compte (en ce compris les frais d'étude)	Travaux subsidiés		Estimation de l'intervention régionale (SPW MI)
				Pris à 100%	Pris à 90%	
	Hors essais	Hors essais	Hors essais	Hors essais	Hors essais	Majorée de 5% pour essais
Pistes cyclables depuis le pont 1 N25 (échangeur) jusqu'à la rue André Dumont	€ 350.622,43	€ 70.690,00	€ 279.932,43		€ 279.932,43	€ 211.628,92
Pistes cyclables rue Fond Cattelain depuis la rue André Dumont jusqu'à OLLN	€ 639.432,49	€ 222.372,00	€ 417.060,49		€ 417.060,49	€ 315.297,73
	€ 990.054,92	€ 293.062,00	€ 696.992,92		€ 696.992,92	€ 526.926,65
Intervention pour les frais d'audit (4%)						€ 21.077,07
				(8) = entre 150 et 200% de (1)		€ 548.003,71

La modification budgétaire I de l'exercice 2022 est approuvée comme suit :

1. Tableau récapitulatif

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	10.031.207,17 €	2.372.000,00 €
Dépenses totales exercice proprement dit	9.788.986,06 €	5.743.820,24 €
Boni / Mali exercice proprement dit	242.221,11 €	-3.371.820,24 €
Recettes exercices antérieurs	399.367,22 €	325.439,91 €
Dépenses exercices antérieurs	176.572,24 €	355.031,14 €
Prélèvements en recettes	510.000,00 €	3.726.851,38 €
Prélèvements en dépenses	950.000,00 €	325.439,91 €
Recettes globales	10.940.574,39 €	6.424.291,29 €
Dépenses globales	10.915.558,30 €	6.424.291,29 €
Boni / Mali global	25.016,09 €	0,00 €

2. Montants des dotations issus du budget des entités consolidées

	Dotations approuvées par l'autorité de tutelle
CPAS	855.000,00 €
Fabriques d'église de Mont-Saint-Guibert	19.023,39 €
Fabriques d'église de Corbais	25.723,38 €
Fabriques d'église d'Héville	16.215,95 €
Fabriques d'église de Wavre (Temple)	1.419,16 €
Zone de Police	820.000,00 €
Zone de secours	220.743,20 €



FÊTE DES FAMILLES DE LA MOBILITÉ ET DU SPORT

DIMANCHE
25 09 2022



GRAND CONCOURS
AVEC DE NOMBREUX
LOTS À GAGNER :
ABONNEMENTS AU
PADEL, EXCURSIONS
À TROTTINETTES
ÉLECTRIQUES, BONGOS
DE DÉTENTE EN
FAMILLE.

Fête des familles, de la mobilité et du sport

// Dimanche 25 septembre de 10h30 à 17h

Une carte « Concours » sera à compléter avec 2 cachets pour les activités « Mobilité », 2 cachets pour les activités « Famille » et 2 cachets pour les activités « Sportives ». Les cachets sont fournis par les prestataires des activités directement. La carte complétée devra être remise pour 16h30 au plus tard au stand de la commune (près du porche d'entrée). Un jus de fruit sera offert aux membres de la famille pour les remercier de leur participation. Les gagnants seront tirés au sort et proclamés à 17h.

Lieu :

Site du Collège des Hayeffes,
centre sportif Jean Moisse,
Institut Notre Dame des Hayeffes. La rue
des Hayeffes sera fermée à la circulation des
voitures afin que les activités puissent y avoir lieu.

Horaire :

de 10h30 à 17h

Entrée GRATUITE pour tous !

Au programme

Les activités mobilité

- 10h30** : départ pour une balade familiale à vélo de ± 10 km, organisée par le Gracq
- 13h30** : départ pour une balade à vélo de ± 23 km, organisée par le Gracq
- 12h30 à 14h30** : gravure sur vélo par Pro-Vélo
- 11h à 17h** : se déplacer en roller soccer (initiation & démo) - par Shinobis Riders
- 11h à 17h** : présentation de vélos électriques par les Cycles Theys
- 11h à 17h** : réparation et vérification des vélos par les Débrouillards
- 11h à 17h** : circuit pour apprendre à rouler à vélo & stand de prévention et sécurité par la Police
- 11h à 17h** : vélo à jus par la fruit-cyclette
- 11h à 17h** : petite sacoche vélo et gilet fluo offerts à tous les cyclistes (dans la limite des stocks)
- 11h à 17h** : sensibilisation sur le déplacement des PMR par l'asbl Passe Muraille
- 11h à 17h** : tour de 20 min en calèche et cheval de trait par La Cordiante
- 11h à 17h** : partagez votre voiture avec Wibee

Les activités sportives

Durant toute la journée, démonstration et initiation à différents sports au Centre sportif Jean Moisse et sur le terrain de foot de l'INDH pour le foot, le baseball et le foot US.

- 11h** : tennis de table par le CTT de MSG
- 11h30** : danse par le GfitDanse
- 12h10** : kungfu, boxe chinoise & karaté par Yosekan Budho
- 14h** : basket avec concours de tir au panier par le Speedy Club
- 14h30** : football avec concours de tir aux pénaltys par le CS MSG
- 15h** : badminton par la Fine Plume
- 15h30** : tennis de table par le CTT de MSG
- 16h** : baseball par le club Phoenix
- 16h30** : foot US (américain) par les Fighting Turtles
- 17h** : match de haut niveau de volley par le célèbre club Axis Guibertin

Les activités familles

- 11h à 17h** : animations déambulatoires dans tout le domaine avec rencontre de pirates, musique ambulante et échanges avec les familles par l'asbl les compagnons de l'Artimuse
- 11h à 17h** : 4 magnifiques châteaux gonflables pour petits et grands
- 11h à 17h** : cible Dartfoot et Poteaux de délimitation par les Shinobis Riders
- 12h à 16h** : super grimages pour changer de frimousse
- 11h à 17h** : animations et initiations aux techniques du cirque par l'école du cirque du Brabant wallon
- 11h à 17h** : jeux en bois, jeux de société et atelier créatif par Coala
- 11h à 17h** : atelier créatif de bijoux par Tortugart'o
- 11h à 17h** : atelier créatif avec diverses techniques par Ôzmoz
- 13h** : super spectacle où les spectateurs sont les héros par "les carpes volubiles" de l'asbl " Les carnets du trottoir"
- 14h30 / 15h30 / 16h30** : magiques moments contés pour les familles par "les contes du chat-Pitre" de l'asbl " Les carnets du trottoir"
- 11h à 17h** : spectacles de musique par les jeunes musicales du Brabant wallon
- 11h à 17h** : découvrez les activités et l'ambiance de l'unité scouts de MSG
- 11h à 17h** : atelier de peinture et sculpture avec les aînés du CCCA
- 14h / 15h / 16h** : extraordinaire concert à ne pas rater de Bas les Masques
- 11h à 17h** : atelier créatif et graphique par Step By Steph



**Pour se restaurer
durant toute la journée,
vous trouverez près de l'orangerie :**

La **fruit-cyclette** pour déguster
de bons jus frais tout en pédalant

Des glaces par **T'choupy ice cream**

La cuisine européenne par **l'Infirmierie**

La cuisine arménienne par **ESO-ARM**



La fibre optique arrive à Mont-Saint-Guibert !

Tandis que Proximus se concentre sur les grandes villes, Unifiber (joint-venture entre Eurofiber et Proximus) se concentrera sur les villes à densité moyenne en Wallonie avec l'objectif de connecter 600.000 foyers à la fibre optique d'ici 2028.

Comment se déroule l'installation de la fibre ?

En septembre, des agents d'Unifiber munis d'un badge, d'une lettre de mission cosignée par la commune, de chasubles fluo Unifiber ainsi que de flyer explicatif feront l'étude de terrain avec des photos des rues, des façades et de bâtiments afin d'avoir la réalité et de déterminer la meilleure façon de dessiner le tracé du réseau (aérien, façade ou sous-terrain). En effet, le réseau peut s'installer de plusieurs manières :

- **En souterrain**, en réalisant des tranchées dans les trottoirs,
- **En aérien**, le long des poteaux et câbles électriques ORES, avec qui Unifiber a passé un accord
- **En façade**, en suivant généralement les câbles de distribution déjà existants.

Lorsque la majorité du réseau est construit sur la commune, les opérateurs partenaires d'Unifiber avertissent les citoyens qu'il est possible de se connecter au réseau de fibre optique.

La fibre, c'est quoi ?

C'est un fin câble en verre ou en silice de verre de la taille d'un cheveu sur lequel est envoyé de la lumière pour transporter des données. Cela permet une connexion ultra-rapide, jusqu'à 1 Gbps avec une connexion bidirectionnelle (envoi/réception) et stable. Cette fibre est aussi moins énergivore et plus durable que les technologies de connexion existantes (cuivre et coax).

Et dans notre commune ?

Unifiber va couvrir **90% du nombre d'habitations** sur le territoire de la commune de Mont-Saint-Guibert,



soit 3.600 habitations qui pourront bientôt bénéficier de la fibre optique. Et les autres ? D'autres opérateurs comme VOO, Orange et Telenet proposent déjà des offres en Gigabit sur leurs réseaux avec une approche différente mais tout aussi innovante. Ceci offre donc la possibilité aux guibertins de choisir leur opérateur de télécommunication en toute liberté.

Des questions ?

Je ne veux pas que la fibre soit installée sur ma façade, que faire ?

Légalement, Unifiber est considéré comme un opérateur, fournisseur de réseau et a le droit de passer sur les façades pour l'installation de son réseau. Cependant, Unifiber reste ouvert à l'échange et la discussion pour trouver une solution dans le cas où la pose en façade serait problématique. Dès réception du courrier dans votre boîte aux lettres, vous aurez 15 jours pour réagir.

Est-ce que l'accès à mon garage est garanti durant les travaux dans ma rue ?

Cela dépend de la rue et du chantier. Lors de pose en sous-terrain, l'accès peut être rendu difficile. Cependant, le sous-traitant sur le terrain prévoindra

les riverains en temps voulu via un courrier et dans le cas où une passerelle est absolument nécessaire, cela pourra être discuté / demandé au sous-traitant ou via notre formulaire de contact en ligne.

Combien de temps vont durer les travaux dans ma rue ?

La durée des travaux dépend en grande partie du type de pose. En façade, la pose est très rapide et engendre moins d'inconvénients. En sous-terrain, la pose est plus lente et dépend parfois d'autres chantiers qui se coordonnent pour n'ouvrir qu'une seule fois le trottoir.

Quel coût ? Aucun ! Ni la commune, ni les riverains ne dépenseront un euro.

Quand pourrais-je me connecter ?

Il sera possible de vous connecter au réseau lorsqu'une majorité de l'infrastructure sera installée sur le territoire de la commune et que les locaux techniques seront opérationnels. Unifiber communiquera à ce moment-là et les opérateurs partenaires feront également des campagnes commerciales pour leurs services sur le réseau fibre.

Le gouvernement fédéral accorde aux ménages une allocation de 225 euros net pour l'achat de gasoil de chauffage ou de propane en vrac destiné au chauffage de leur habitation principale.

Comment obtenir l'allocation de chauffage de 225 euros ?

En ligne



ou

Via formulaire papier

↓ Téléchargez-le sur le site ou demandez-le à votre fournisseur

Attention, il y a deux formulaires différents :

A - logement individuel
B - logement dans une copropriété

Formulaire à renvoyer par courrier recommandé



chequemazout.economie.fgov.be

Veillez nous fournir

- une copie de la facture de la livraison
- la preuve de paiement
- votre numéro du registre national
- le numéro d'entreprise (BCE) de votre fournisseur
- dans le cas d'une copropriété, le numéro d'entreprise (BCE) de votre copropriété

Demande à introduire jusqu'au **10.01.2023** inclus, pour les livraisons effectuées entre le 15.11.2021 et le 31.12.2022

0800 120 33 (numéro gratuit)
chequemazout@economie.fgov.be

Conseils pour terminer les festivals en beauté

L'été se termine et les derniers festivals sont à nos portes. Voici quelques conseils pour ne pas les gâcher !

Faire une mini trousse avec des médicaments pour le mal de tête, un anti-vomitif et un anti-diarrhéique, des sparadraps et médicaments habituels (pilule contraceptive, allergies, diabète...).

Chouchouter ses pieds ! Les blessures et coupures aux pieds sont plutôt fréquentes car la chaussure officielle du festivalier est la tongue. Or les festivals sont souvent installés sur d'anciens sites industriels réaménagés, avec des restes d'anciennes dalles en béton et des piquets d'acier.

Vaincre les insectes. La bête noire des festivaliers, ce sont les guêpes. La tique est une autre plaie du festival. Si elle s'accroche, il faut vite l'arracher sans oublier sa tête. Pour les guêpes comme les tiques, il vaut mieux se rendre au poste de secours où les produits anti-démangeaisons et les pinces anti-tiques feront merveille.

Éviter les brûlures (de réchaud par exemple). Si cela arrive, voici les bons réflexes :

- Refroidir la brûlure en la rinçant abondamment à l'eau tiède, pendant 15-20 minutes
- Recouvrir la brûlure avec un bandage ou une compresse stérile.
- Si le vêtement colle à la brûlure, ne pas l'enlever et se rendre au poste de soins sans tarder.

Prendre soin de ses oreilles. Les secouristes découvrent des choses étranges dans les oreilles des festivaliers : tampons, papier wc, filtres de cigarettes... Mieux vaut s'enfoncer dans le conduit auditif un vrai bouchon d'oreille. En général, il y en a gratuitement aux stands de prévention.

Se protéger du soleil et des coups de chaleurs : nausées, visage tout rouge, maux de tête... La solution : aller au poste de secours et pour éviter ça : boire régulièrement de l'eau.

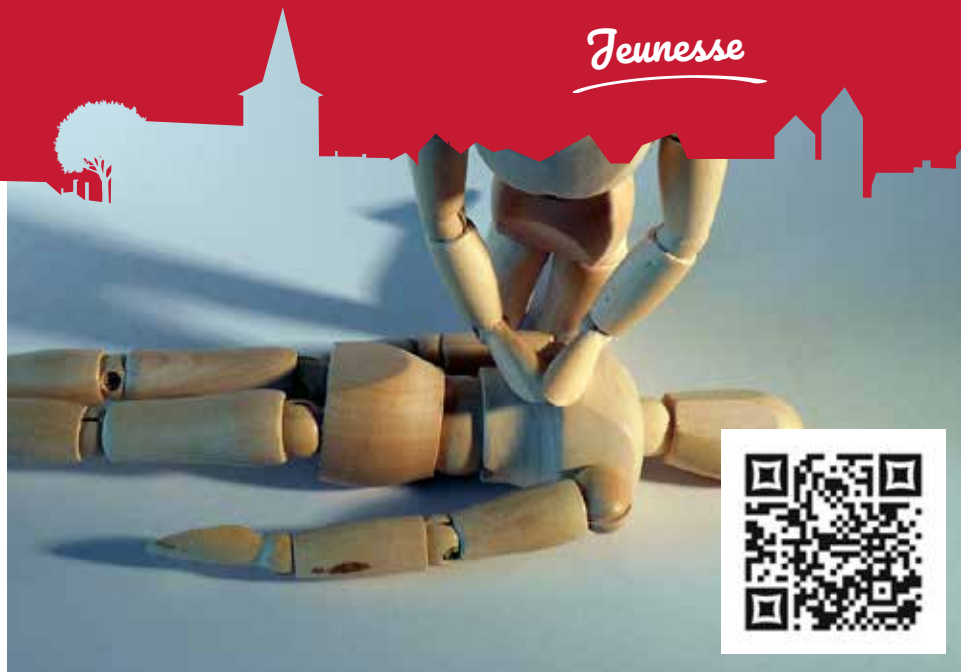
La Belgique et son doux climat : pluie, boue et pieds trempés, tentes et

vêtements mouillés, vent froid... La température du corps diminue et anesthésie. Attention... l'abus d'alcool fait oublier la sensation de froid et donc l'hypothermie. **Couvrez-vous**, même si vous avez bu. Idée maligne : placer des vêtements de rechange dans un sac hermétique.

Intervenez ! Abus d'alcool ou autre raison, un festivalier peut parfois présenter une "défaillance" inattendue et intervenir peut vraiment l'aider. Il ne répond pas, ne bouge pas ? Il ne faut pas hésiter à appeler les secouristes car c'est peut-être grave. En attendant, mettez-le en position latérale de sécurité, couché sur le côté. Et surtout : ne le laissez jamais seul.

Même pour les petits bobos, les postes de secours de la Croix-Rouge sont là et les équipes (secouristes, médecins, infirmiers, kinés...) sont parés à toutes les situations.

(Source : site de la Croix-Rouge)



Formation aux premiers secours

Le service Jeunesse en collaboration avec la Croix-Rouge BW, organise une formation aux premiers secours pour apprendre les gestes qui sauvent !

Tu es âgé entre 15 et 18 ans, tu es guibertin et tu souhaites te former aux premiers secours ? Inscris-toi vite en scannant le QR code ci-dessus.

Tout au long de la formation, vous reproduirez le schéma à suivre au cours de tout type d'intervention afin d'administrer les premiers soins efficacement et en toute sécurité, ainsi que la manière de communiquer les informations pertinentes aux services de secours (112).

Vous vous entraînerez à la réanimation et la défibrillation de l'adulte, la position latérale de sécurité, la stabilisation de la tête en cas de suspicion de

traumatisme crânien, cervical ou dorsal. Vous apprendrez les conduites à tenir en cas de malaise cardiaque, accident vasculaire cérébral, hémorragie, membre sectionné, plaie, brûlure, fracture, intoxication, etc....

La formation se déroulera en 2 journées, **les 25 et 27 octobre 2022** (vacances d'automne) de 9h à 17h à l'Administration communale.

Pour prétendre au brevet européen, la formation devra avoir été suivie les 2 journées complètes.

Clôture des inscriptions le 7 octobre 2022 (places limitées).

Scanne le QR code pour t'inscrire ou va sur ce lien :

<https://forms.gle/7cY-voez34hpfEzsf9>

Bravo à nos baby-sitters diplômés !

À la suite de la formation réussie par nos jeunes, n'hésitez pas à contacter le service jeunesse pour demander les coordonnées de nouveaux baby-sitters, disponibles pour garder vos enfants sur notre commune : servicejeunesse@mont-saint-guibert.be ou 010 65 35 66

Seront à votre disposition : Nelle, Chloé, Christabella, Eloise, Camille, Lucie, Valentine, Justine, Margaux, Clarisse, Louane, Charlotte, Chiara, Lily, Emilie, Joanne, Lola et ... Paolo !



Été solidaire

Le service jeunesse remercie chaleureusement les jeunes du projet "été solidaire" qui ont accompli un fabuleux travail d'embellissement de notre chère commune.

Barfin, Camille, Laure, Théo, Elsa, Prescilia, Cloé, Noa et Florent ont constitué l'équipe de choc qui s'est attaquée à diverses missions telles que l'aménagement de la réserve de matériel des plaines de vacances, le désherbage du cimetière de Mont-Saint-Guibert mais également le rafraîchissement complet de la plaine communale de Corbais.

Une équipe de jeunes qui fait la fierté de notre commune.



Place aux jeunes



Super journée ce mercredi 29 juin pour les jeunes guibertins. Initiations et démos de **skate-board** avec des pros de la glisse, initiations au **graffiti**, session **rap** et **open mic** pour les rappeurs et rappeuses, initiations et démos de **danse hip-hop** avec des danseurs professionnels ! Une ambiance du tonnerre qui sera reconduite l'année prochaine !



Exploration du Monde

// Andalousie, le chant du Sud
9 octobre à 15h

Le sud de l'Espagne, Patrick Bureau l'a sillonné pendant plusieurs mois. De Séville à Grenade, de Cordoue à Malaga, le réalisateur vous fera partager les émotions et les instants privilégiés vécus lors de ces différents périples.

Lieu : Salle du Conseil - Administration communale – Grand' Rue 39 à 1435 Mont-Saint-Guibert

Entrée libre

Infos :

culture@mont-saint-guibert.be
ou 010 / 65 35 23

Programme des séances futures :

20 novembre :

Danemark-Normandie,
sur la route des Vikings

Nouvelle exposition temporaire

// du 01/09 au 31/10/22



Devant certaines œuvres "Art Moderne", Alain Daix répétait souvent : "Cela, je peux le faire aussi". Alors, sa compagne finit par lui apporter toiles, pinceaux et couleurs en disant : "Maintenant, vas-y". Il n'eut donc guère le choix mais y a trouvé rapidement un certain équilibre vis à vis d'un univers habituellement très cartésien car il est « matheux » de formation. Il accueille avec

bienveillance les appréciations mais aussi le regard de ceux qui ont un avis contraire qu'il trouve très intéressant à partager. Il crée des sujets plutôt abstraits, tantôt géométriques et même jusqu'à de l'abstraction du réel. Mais, selon lui, ce n'est que de l'art et vouloir y voir autre chose, serait pure perte de temps.

A découvrir dans les locaux de l'administration communale, libre d'accès durant les heures d'ouverture.

Lieu :

Grand' Rue 39 à Mont-Saint-Guibert



Les Cinés du vendredi

Afin de mieux rencontrer la demande des guibertins, les projections cinéma changent de jour et se passeront dorénavant le vendredi.

Les séances se tiendront donc le vendredi soir, afin de débiter au mieux le week-end ! Pour améliorer les conditions de diffusion, les séances auront lieu dans notre salle du Conseil communale au 39 Grand' Rue.

Alors ne ratez pas notre nouvelle formule :
le vendredi 21 octobre.
Les infos détaillées suivront.

POUR LES GRANDS

Les bons plans lecture

POUR LES JEUNES

Histoires de la nuit de Laurent Mauvignier, aux éditions de Minuit.

Ce roman assez déroutant ne se laisse pas définir facilement. Est-ce un suspense, un roman du terroir, un roman psychologique ? Un peu tout à la fois en fait. Dans un hameau isolé, La Bassée, vivent Bergogne, sa femme Marion et leur fillette Ida, ainsi que leur voisine depuis des années, Christine, une artiste peintre, sans oublier le chien Radjah, ami de toute la famille. Bergogne est fermier et Marion travaille à la ville voisine. Aujourd'hui c'est l'anniversaire de Marion, et on s'active pour lui préparer une surprise et une fête. Bergogne va aller au bourg acheter le cadeau, Ida va faire de beaux dessins et Christine des gâteaux. Mais petit à petit une menace rôde autour de la maison... Au fil de la lecture on a appris à connaître les personnages du roman, leurs faiblesses, leurs blessures intérieures, leurs pensées, leurs espoirs, et quand survient cette menace, l'angoisse monte. Mais contrairement à un suspense classique au style et au rythme soutenus, ce qui frappe ici est la lenteur. Les phrases sont longues et certaines scènes étirées au maximum, donnant une impression de film tourné au ralenti. Le lecteur a l'impression d'y assister et a envie de dire au personnage « Dépêche-toi ! » « Regarde par-là ! ». Une très belle écriture qui devrait plaire et surprendre.



Au secours ! Mes petits-enfants veulent tout comprendre ! aux éditions Plume de carotte.

Il s'agit ici d'un « guide de survie à l'usage des grands-parents », des activités ludiques et scientifiques pour comprendre le monde ! Ce livre convient très bien pour les enfants jusque l'âge

de 12 ans et aux grands-parents qui n'osent pas (encore) aborder le thème des sciences avec eux ou qui sont à quia devant leurs questions sans fin sur le monde qui les entoure. De nombreuses petites expériences et des explications claires et succinctes émaillent le livre, classées par thème, tels que pieds sur terre, yeux vers le ciel, le plein d'énergie, au cœur de la matière, et d'autres encore, le tout agrémenté de dessins marrants et de croquis, sans oublier les consignes de sécurité !

Pour les jeunes lecteurs également quelques épisodes des séries Cornebidouille, Minusculette, Mamie Poule raconte, Amandine Malabul et Ma vie, mes copines sont disponibles à la bibliothèque.



Dans les prés de ma ferme : Chroniques d'un agriculteur naturaliste de Eric Favre, chez Guy Trédaniel éditeur.

Voici un très beau livre qui emmène le lecteur dans une ferme au fil des saisons, en Loire-Atlantique. L'auteur raconte son

parcours, depuis le moment où il est arrivé dans cette ferme dont le précédent propriétaire avait privilégié la rentabilité avant tout. Seuls subsistaient quelques arbres qui avaient échappé à la tronçonneuse et aux débroussaillants chimiques. De nombreuses années de travail sont nécessaires, d'abord pour vivre de cette ferme, ensuite pour réaliser son projet d'exploitation laitière en système tout herbe. C'est-à-dire que l'entièreté des hectares est implantée en prairies et que le troupeau est nourri exclusivement à l'herbe. Le paysage a totalement changé, arbres et haies sont revenus, et bien sûr aussi toute la biodiversité qui avait quasiment disparu. L'auteur observe tout cela au fil des saisons et nous partageons ce bonheur avec lui grâce au texte et aux photos magnifiques.

Ces ouvrages ainsi que des milliers de livres sont à votre disposition à la bibliothèque communale. Profitez-en !

**Bibliothèque communale
à l'arrière de la maison communale
Grand'Rue 39 à 1435 Mont-Saint-Guibert**

Mardi de 16h à 18h30 (fermé en juillet et août)
Mercredi de 14h à 18h
Jeudi de 16h à 18h30
Samedi de 9h30 à 12h30
(jusqu'à 13h30 en juillet et août)



Un sac pour vous à la bibliothèque

Lors de votre emprunt à la bibliothèque, vous recevrez un joli petit sac en toile.

Venez le chercher !



Madame Graux a 100 ans !



Née à Binche le 9 janvier 1922, madame Graux y restera toute sa jeunesse. Elle y vit dans un quartier rural, avec ses 5 frères et 4 sœurs (elle

est la quatrième de la famille). Leur père, autoritaire mais aimant, était tailleur, et travaillait beaucoup pour sa famille. A l'époque, elle partait en vacances chez ses grands-parents, une rue derrière chez elle, où elle pouvait aller jouer dans les champs avec d'autres enfants du quartier. Quand on lui demande son plus beau souvenir d'enfance, elle parle avec émotion d'un jeune garçon du village qui apprenait à chanter et qui, une fois par semaine, grimpait dans un arbre du quartier pour chanter pour tous les enfants qui voulaient l'écouter. Elle a fait ses études primaires dans l'école libre de la ville, où un instituteur devait tenir jusqu'à 40 élèves ! Aujourd'hui, elle a mis en évidence la discipline et la bienveillance qui régnait malgré tout en classe.

Lorsqu'elle était adolescente, elle aime à raconter qu'elle a pu rencontrer

l'acteur Fernandel de passage à Binche radio ... c'était un bel homme, selon elle.

Contre toute attente, madame Graux n'a pas si mal vécu les années de guerre. Elle ne se souvient pas d'avoir eu peur. Néanmoins, un jour, un bombardement sur Binche fut annoncé, ce qui a provoqué la migration de toute sa famille jusque Valenciennes à pied. En parlant de cet événement, elle s'en amuse en expliquant que son grand-père, malade à l'époque, avait cédé à la tentation de boire une bière (une Gueuze) sur le trajet, alors qu'il ne buvait habituellement pas d'alcool.

En novembre 1945, alors âgée de 24 ans, elle se marie avec Camille Blairon, ce qui lui permettra de quitter le cocon familial. Le repas de mariage fut assez simple et classique.

Deux ans plus tard naquit José, son fils unique.

Sa plus grande passion a toujours été la lecture, qu'elle ne peut malheureusement plus cultiver aujourd'hui, à cause de sa mauvaise vue. Elle devait même lire en cachette

durant sa jeunesse, car son père s'inquiétait de la voir y consacrer la plupart de son temps libre. Le plus fou était que, même en lisant énormément et rapidement, elle se souvenait assez précisément des livres qu'elle dévorait dès la relecture de la première page de ceux-ci. Elle raconte même avec amusement que son mari se moquait gentiment d'elle car elle était mauvaise aux mots croisés, malgré le temps qu'elle passait à lire.

Pour finir cet entretien, nous avons proposé à madame Graux de passer un message à la jeunesse d'aujourd'hui. Celui-ci fait écho à une phrase qu'elle a beaucoup répété durant son interview : « Nous n'avions pas grand-chose, mais nous étions heureux ». Selon elle, ce qui manque aux nouvelles générations, c'est le fait d'apprécier ce qu'on a. C'est ce qui la caractérise le mieux, une capacité à composer avec ce que la vie lui donne.

Nous lui souhaitons encore de belles années dans notre commune !

Conférence à votre santé : le diabète en question

// Mardi 20 septembre



Les effets du diabète ne sont pas que physiques. Cette maladie silencieuse et insidieuse, avance masquée et n'épargne personne. Heureusement, plus tôt le diabète est dépisté, meilleure sera l'évolution. Ne laissez pas le diabète vous prendre par surprise. Prenez-le de vitesse !

Conférence le 20 septembre à 19h30
Lieu : salle du Conseil communal, Grand' Rue 39 à Mont-Saint-Guibert
Avec l'association contre le diabète

Pas de réservation mais si vous souhaitez une info :
citoyennete@mont-saint-guibert.be
ou 010 65 35 15

Conseils aux riverains des cours d'eau

Que ce soient les inondations par débordement de cours d'eau ou encore par ruissellement et coulée de boue, chacun a un rôle à jouer ! Soyons solidaires amont-aval, il en va de notre avenir à tous. Nous pouvons diminuer la gravité de leurs conséquences en mettant en place des gestes écocitoyens et/ou en étant attentifs à nos rivières et leurs berges, pour nous protéger, bien entendu, mais aussi pour sauvegarder la faune et la végétation aquatiques.

L'homme a besoin de la nature. La nature n'a pas besoin de l'homme.

Voici quelques petits conseils afin de ne pas entraver le libre écoulement de l'eau

- Ne pas déposer de **déchets verts** (composts, résidus de fauchages, tontes de pelouse...) ou de **matériaux inertes** (tas de bois, gravats, encombrants...) sur les berges ou à proximité directe du cours d'eau. Emportés lors des crues, ils constituent un obstacle à l'écoulement et viendront faire « bouchon » au niveau des ponts. Évacuez les branches lors de tailles de haie, arbres, afin qu'elles ne finissent pas au cours d'eau.
- **Ne posez pas de clôtures/grillages/barrages** en travers de la rivière, sur lesquels s'accumuleront les déchets lors de crues.
- Privilégiez les aménagements qui permettent l'infiltration de l'eau de pluie (**parkings drainants, revêtements perméables, noues...**) aux **revêtements imperméables** (tarmac, béton...) et veillez à la pente lors du choix de la pose de gravier ou autres matériaux pouvant être emportés par l'écoulement.
- Optez pour la rétention d'eau en installant une **citerne d'eau de pluie** qui jouera le rôle d'un réservoir tampon, à condition d'utiliser régulièrement l'eau de pluie pour vos usages domestiques. Si tel n'est pas le cas, placez un trop plein de vidange automatique.
- **Ne pulvérisez pas les berges du cours d'eau.** En effet,

une berge nue va s'éroder en cas de crue ou forte pluie.

- **Ne jetez rien dans les avaloirs** (grille en métal, le plus souvent le long des voiries). L'accumulation des déchets (mégots, sacs de déjection canine, restes de plâtre/peinture, huiles diverses, sacs en plastique...) **bouchent les canalisations** qui n'évacueront plus l'eau de pluie. Ces avaloirs suivent en effet la configuration des lieux et conduisent l'eau de pluie dans le réseau d'égouttage ou à la rivière.
- Ne jetez pas de **lingettes ou autres déchets dans les WC**. En cas de gros orage, via les déversoirs d'orage installés tout au long du réseau d'égouttage, elles finiront directement à la rivière, en colmatant le lit et causant une pollution.
- Fixez solidement ce qui peut être emporté et rentrez vos poubelles.
- N'aggravez pas la situation par l'apport d'**hydrocarbures ou autres toxiques**. Amarrez vos citernes, placez un système anti-renversement et évitez les entrées d'eau. Ne stockez pas de **produits toxiques** en cave ou en fond de jardin... ;
- Entretenez/réparez régulièrement vos ponts, murs, vannes... ne posez pas de passerelle trop basse ou sans autorisation, ne tenant pas compte des besoins d'écoulement du cours d'eau.

A noter que, en cas de non-respect de ces règles simples, les infractions environnementales peuvent faire l'objet de sanctions.

(Source : site du Contrat de rivière Dyle-Gette)



Permis de détenir un animal

C'est en 2019 que le permis de détention d'un animal a été inscrit au code wallon du bien-être des animaux. Dans la pratique, les citoyens wallons avaient systématiquement le permis. Ce n'est qu'en cas de condamnation pour maltraitance, que celui-ci était administrativement retiré.

A partir du 1^{er} juillet 2022, toute personne résidant en région Wallonne désireuse d'adopter, d'acheter ou de recevoir un animal de compagnie est concernée par cette adaptation du code Wallon. Avant d'acquérir un chat, un chien, un nac (nouvel animal de compagnie), un poisson, etc., le citoyen wallon devra se rendre à sa commune afin que l'employé communal vérifie s'il n'est pas déchu du droit de posséder un animal. En cas d'absence de condamnation au moment de la demande, le permis lui sera délivré.

Muni du précieux sésame, le citoyen pourra se rendre dans un refuge, dans une animalerie ou chez un éleveur afin de prendre possession de son futur compagnon. L'asbl ou le commerçant, avant de confier l'animal au futur adoptant, a l'obligation de vérifier le document délivré par la commune.

Ce document aura une validité de 30 jours et est délivré gratuitement.

L'objectif est de lutter contre :

- Les achats compulsifs d'animaux qui peuvent aboutir à des abandons,
- La maltraitance animale commise par des personnes déjà condamnées pour ces faits.

Pensez-y avant de faire cette démarche !

(source : animalweb.be)



Je cours pour ma forme :

// un programme et un accompagnement bienveillant !



Vous désirez vous initier à la course à pied ou améliorer votre niveau au sein d'un groupe dynamique, convivial et solidaire ? Rejoignez l'équipe de « Je cours pour ma forme » **le mardi 6 septembre 2022** pour le début de la session de formation automnale. L'accueil aura lieu entre **18h30 et 19h au Centre sportif Jean Moisse** (rue des Hayeffes à Mont-Saint-Guibert)

Vous courez déjà bien, êtes certifié(e) et désirez courir toute l'année en bonne compagnie et dans une ambiance décontractée ? Vous êtes aussi à la bonne adresse !

Tous les coachs sont brevetés pour un accompagnement bienveillant et personnalisé si besoin.

Renseignements et inscriptions via le centre sportif : csjmoisse@mont-saint-guibert.be

Nouvelles règles pour les trottinettes électriques



Alors que les trottinettes électriques fleurissent dans nos rues, le gouvernement a décidé d'en encadrer l'usage afin de renforcer la sécurité routière et de réduire le nombre d'accidents. Les nouvelles règles sont d'application depuis le 1^{er} juillet.

Concrètement, la conduite de ces engins motorisés **sera interdite aux moins de 16 ans**, sauf dans les zones piétonnes, les zones résidentielles et zones de rencontre, les zones réservées au jeu, ainsi que sur les chemins réservés (type Ravel). Il sera également interdit de rouler en trottinette électrique sur les trottoirs et de transporter des passagers (autres que le conducteur) à bord de ces engins.



Des zones de stationnement adaptées et des zones d'interdiction verront, enfin, le jour au moyen d'une signalisation spécifique. En l'absence de signalisation ad hoc, le stationnement sur le trottoir sera toujours autorisé, à condition de ne pas gêner le passage des piétons et autres usagers.

Les nouvelles règles reprises ci-dessus s'appliqueront à tous les engins de déplacement motorisés, c'est-à-dire les véhicules à moteur à une roue ou plus et dont la vitesse maximale est, par construction, limitée à 25 km/h.



Cycliste, rouler de front ou en file ?



Il faut faire la distinction entre les groupes de moins de 15 cyclistes et ceux de 15 cyclistes et plus.

Pour les groupes de 15 cyclistes et plus, la réponse est simple : ils

peuvent en permanence rouler à deux de front, à condition de rester groupés. De plus, rappelons que ces groupes de 15 cyclistes et plus ne sont pas non plus obligés d'emprunter les pistes cyclables, au contraire des groupes de moins de 15 cyclistes.

Pour les plus petits groupes, de 2 à 14 cyclistes, il faut voir si on est en agglomération ou pas.

En agglomération : le groupe peut rouler à deux de front et doit se replacer en file indienne lorsque la route est trop étroite pour permettre le croisement avec les véhicules venant de face. **Mais hors agglomération**, les cyclistes doivent se placer à nouveau

l'un derrière l'autre lorsque le croisement n'est plus possible, ainsi qu'à l'approche d'un véhicule venant de l'arrière.

Rappelons qu'il faut laisser un espace d'1 m en agglomération, et de 1,5 m hors agglomération pour dépasser un cycliste.

Sachez aussi qu'en ville, un cycliste dépassé redépasse très souvent l'automobiliste plus loin dans la circulation. Très peu de dépassements de cyclistes apportent donc un réel gain de temps.

(Source : site de la Police fédérale)



Bien se stationner !

Voici différents cas souvent rencontrés avec les bons conseils pour vous éviter une amende.

Les chaussées divisées en bandes de circulation : il est interdit de mettre un véhicule en stationnement sur la chaussée lorsque celle-ci est divisée en bandes de circulation (58€)

Se ranger à droite par rapport au sens de la marche : tout véhicule, à l'arrêt ou en stationnement, doit être rangé à droite par rapport au sens de la marche. Toutefois, si la chaussée est à sens unique, il peut être rangé de l'un ou de l'autre côté. (58€)



La ligne discontinue de couleur jaune : il est interdit de mettre un véhicule en stationnement sur la chaussée, le long de la ligne discontinue de couleur jaune (58€)

Le passage pour piétons : il est interdit de mettre un véhicule à l'arrêt ou en stationnement sur un passage pour piétons et sur la chaussée à moins de 5 mètres en deçà de ces passages. Si le véhicule est stationné sur ce passage ou à moins de 3 mètres de celui-ci l'amende sera de 116€. Si le véhicule se trouve à plus de 3 mètres mais à moins de 5 mètres du passage pour piétons l'amende sera de 58€.

Les trottoirs : il est interdit de mettre un véhicule à l'arrêt ou en stationnement sur les trottoirs et, dans les agglomérations, sur les accotements en saillie sauf réglementation locale. (116€) Il est interdit de mettre un véhicule à l'arrêt ou en stationnement aux abords des carrefours, à moins de 5 mètres du prolongement du bord le plus rapproché de la chaussée transversale, sauf réglementation locale. (58€)



Emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite : il est interdit de mettre un véhicule en stationnement aux emplacements réservés aux véhicules utilisés par les personnes à mobilité réduite titulaires d'une carte spéciale. Cette carte doit être apposée sur la face interne du parebrise ou à défaut sur la partie avant du véhicule (116€)



Les accès carrossables : il est interdit de mettre un véhicule en stationnement devant les accès carrossables des propriétés, à l'exception des véhicules dont le signe d'immatriculation est reproduit lisiblement (58€)



RECRUTE

des jeunes dès l'âge de 5 ans
pour étoffer ses différentes
équipes. Entraînements chaque
mercredi après-midi et chaque
samedi matin.

Dans le cadre de l'ACADEMIE DU MOUVEMENT, le club
accueille aussi les enfants, accompagnés d'un parent, dès
l'âge de 12 mois.

PREMIÈRE RENCONTRE DE CHAMPIONNAT DE LIGUE A :
AXISGUIBERTIN reçoit Roulers, champion de Belgique

Dimanche 16 octobre à 18h au Guibertdôme.
Entrée gratuite pour les 5 premières personnes
envoyant un mail à info@axisguibertin.com
avec la mention : « ALLEZ LES GUIBERTINS ».

REPRISE DES ACTIVITÉS :

Le samedi 3 septembre dès 9h15
pour l'ACADEMIE DU BALLON et DE VOLLEY

Le samedi 10 septembre dès 9h15
pour l'ACADEMIE DU MOUVEMENT

0495 25 59 03 – info@axisguibertin.com



La fine plume

Notre club de badminton évolue depuis 24 ans au
centre sportif Jean Moisse et à la salle de sport du
collège Saint Etienne. Vous y trouverez de la détente
entre ami.e.s mais aussi du sport plus intense en
interclub ou en compétition. Notre club aligne plusieurs
équipes d'interclubs et propose des entraînements
jeunes et adultes. Outre notre tournoi officiel, notre
comité dynamique organise de nombreux événements
conviviaux tout au long de l'année. Venez essayer le
sport de raquette le plus rapide du monde !

**Envie de recommencer l'année
en pleine forme ?**

Cotisation classique 135 € – du 01/09/22 au 31/08/23

- **Salles :** Centre sportif Jean Moisse (MSG) ou hall sportif
collège Saint-Etienne à Court-Saint-Etienne (CSE)
- **Plages horaires :** jeudi de 19h à 20h30 (MSG)
- **Jeu libre :** vendredi de 19h30 à 23h (CSE) et dimanche
de 20h à 23h (MSG)
- **Entraînements jeunes :** 2 groupes Me. 18h - 20h (MSG)

**Envie d'un entraînement dirigé
avec un super entraîneur ?**

- **120 € pour 30 séances de fin septembre à fin mai**
- **Salle :** hall sportif collège Saint-Etienne à Court-Saint-
Etienne (CSE)
- **Plages horaires :** débutant : Ma. 19h30 à 21h / com-
pétiteurs : Ma. 21h à 22h30

Une question ?

info@lafineplume.be

par WhatsApp ou par SMS : 0499.17.30.86

facebook.com/LaFinePlume
www.lafineplume.be

Fushiryo Aïkido Club



Venez tester, lors de deux cours offerts, les principes
de l'aïkido : esquiver, maîtriser, contrôler.

Deux entraînements sont proposés au Centre Sportif
Jean Moisse (rue des Hayeffes à Mont-Saint-Guibert) :

- Lundi 5 septembre 17h30 à 19h
- Jeudi 8 septembre 17h30 à 19h

Xavier Van den Broeck

Président du Fushiryo Aïkido Club - 0476 812 739



La ligue des familles

// Sa bourse aux vêtements

Organisation de la bourse aux vêtements d'occasion pour enfants **le week-end du 22 et 23 octobre**. Vêtements et chaussures de saison (automne – hiver), vêtements de sport et de mouvement de jeunesse, petit matériel de puériculture pour enfants et ados (0 – 18 ans).

Lieu : salle des Loisirs 9 Grand' Place à Mont-Saint-Guibert
 • Samedi 22/10 : de 9h à 12h et de 13h à 16h
 • Dimanche 23/10 : de 10h à 12h (avec soldes sur certains articles)

montsaintguibert@liguedesfamilles.be
 ou facebook.com/LiguedesfamillesMontSaintGuibert

Au plaisir de vous y retrouver.



La ligue des Familles

// Son marché aux jouets

En ce mois de rentrée des classes, le groupe relais Ligue des Familles de Mont-Saint-Guibert organise un marché aux jouets durant 2 matinées. **Le samedi 17 et le dimanche 18/09 de 9 à 13h.**

La table et les 2 chaises sont fournies par l'organisateur. Le bar proposera des produits Oxfam à la vente. Ouverture des portes pour les vendeurs à 8h. Le prix de l'emplacement pour les membres en ordre de cotisation sera de 6 € et de 8 € pour les non-membres.

Réservation par mail à partir du 22 août à montsaintguibert@liguedesfamilles.be

Bienvenue à toutes et tous !

Ils se sont dit "Oui"

**Mohammad Secudar
& Lara Dertocle**

28-05-22

**François Geudvert
& Caroline Miesse**

04-06-22

**Jean Schrooyen
& Caroline De Rongé**

28-05-22

**Denis Deslagmulder
& Bénédicte Van Roy**

25-06-22

**Luc Simonart
& Simonne Devroye**

03-06-22

**Elias Riouchi
& Chaïmae Mouzouri**

01-07-22

**Jérémie Vincke
& Elise Castin**

04-06-22

**Driss Touzani
& Marjorie Fadeur**

02-07-22

Ils nous ont quittés

CHRISTIANE PAUL

25-04-33 | 13-05-22

CHRISTIANE STEVENART

18-07-35 | 16-05-22

MAURICE VANDEN BUSSCHE

10-02-33 | 18-05-22

CHRISTIAN PIEYNS

15-10-60 | 31-05-22

ANDRÉ SALMON

09-01-42 | 03-06-22

JOSEPH LOUIS

31-05-37 | 24-06-22

PHILIPPE MISSART

20-10-29 | 26-06-22

MARIETTE DOYEN

22-11-22 | 07-07-22

MARCEL FONTAINE

01-10-31 | 12-07-22

ROSEAUX JEAN

15-04-1942 | 11-07-22

Pensez à découper
et conserver les activités
qui vous intéressent !



**DU 1^{er} SEPTEMBRE
AU 31 OCTOBRE**

Expo temporaire de
peintures à la commune



**SAMEDI 17 ET
DIMANCHE 18 SEPTEMBRE**

de 9h à 13h
Bourse aux jouets
de la Ligue des familles



MARDI 20 SEPTEMBRE

19h30
Conférence
« le diabète en question »



**FÊTE
DES FAMILLES
DE LA MOBILITÉ
ET DU SPORT**

**DIMANCHE
25 09 2022**

DÉCOUVREZ LE PROGRAMME SUR
WWW.MONT-SAINT-GUIBERT.BE

de 10h30 à 17h

MARDI 9 OCTOBRE

17h
Exploration du monde
« Andalousie »



DIMANCHE 16 OCTOBRE

18h
Première rencontre
de championnat de Ligue A
de volley



VENDREDI 21 OCTOBRE

Ciné du vendredi
à la commune



**SAMEDI 22 ET
DIMANCHE 23 OCTOBRE**

15h
Bourse aux vêtements
de la Ligue des familles

